

SNCA e.i.L
5, rue Clisson - 75013 PARIS
06.84.57.20.75 / Fax 01 53 94 07 53
Site : www.snca-nat.com

POUR AFFICHAGE

POUR DIFFUSION

Merci de diffuser ce document largement

SUR LA SITUATION DE LA
MISSION GENERALE D'INSERTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE SES PERSONNELS ET DE SES ÉLÈVES
OU
LE MÉPRIS DES UNS, LE COMBAT DES AUTRES

*« Il n'y a point de bonheur sans
courage, ni de vertu sans combat »
Jean-Jacques ROUSSEAU*

Prendre un peu de recul

Pour une meilleure lisibilité des événements, prenons du recul.

Cette méthode a fait ses preuves, surtout en des moments agités comme ceux que nous pouvons vivre ces temps-ci. C'est dans les périodes de crise que l'apprentissage de la sagesse est le plus efficace, car de la crise naît la vie ... ou la mort.

Mettons-nous quelques instants à distance, pas trop longtemps, et sans trop nous éloigner, non plus, de notre objet afin de ne pas le perdre et de ne pas nous perdre, mais juste ce qu'il faut. Parfois est-on tenté à courir très vite dans l'autre direction, en criant aux autres « Attendez, je prends du recul ». Mais personne n'attendra. Chacun se trouve un jour ou l'autre face à lui-même, lorsqu'il finit par être conscient de ce qu'il est à travers les directions qu'il a prises ; chacun se trouve un jour ou l'autre face à ceux qu'il a accompagnés ou face à ceux qu'il a lâchement abandonnés.

Le temps passe, les époques changent mais toujours les mêmes résignés, les mêmes « on n'y arrivera pas », les mêmes trahisons. Les mêmes doutes

Mais le doute peut être utile.

Souvenons-nous. Soyons objectifs. Soyons justes.

Le souvenir

Se souvenir et reconnaître que face au mépris de quelques uns, mépris presque institutionnalisé, le combat de quelques autres, déterminés, sincères, passionnés de leur travail, a permis, à la rentrée scolaire 2004, une reprise, au niveau national, des activités de la Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale. Reprise bien fragile, mais reprise quand même.

Une poignée d'enseignants-coordonateurs de la MGIEN de l'Académie de VERSAILLES, pour la plupart précaires, a décidé de refuser ce qui ressemblait à la fin d'une structure pour laquelle chacune et chacun avaient travaillé sans relâche pendant des années, au sein de laquelle ils avaient tous œuvré pour son développement et son efficacité pédagogique et ce dans des conditions souvent pénibles. **Ils ont défendu leurs emplois et les intérêts des jeunes en grande difficulté** accueillis en nombre chaque année dans les actions de la MGIEN (CIPPA, MOREA, MODAL...)

En quelques semaines, du mois de mai au mois de juillet 2004, alors qu'on entendait ici et là que tout était fini, ils ont réussi par leur détermination, leur organisation et un courage exemplaire, à faire lever le gel des crédits d'Etat.

Ils ont multiplié les courriers aux dirigeants politiques, sollicité la presse, sensibilisé l'opinion publique qui ignorait l'existence de la MGIEN. Du même coup, celle-ci est sortie de l'ombre dans laquelle elle se trouvait injustement depuis plus de vingt ans.

Ils ont su convaincre. Et ce n'est pas rien de nos jours.

Bien entendu, dans d'autres Académies, des mobilisations ont été organisées et ont pesé dans le rapport de force. Mais la mobilisation de l'Académie de VERSAILLES reste la plus significative : il suffit de relire les nombreux articles de presse qui ont été écrits à ce sujet.

L'actualité

Aujourd'hui, le problème des crédits d'Etat reste posé, mais celui des Fonds Européens, qui financent la MGIEN à hauteur de 45 %, est d'une toute autre envergure.

L'information circule : ces fonds auraient été, en partie, mal gérés. Si cette information devait être confirmée, il faudrait savoir pour quelles raisons ces fonds ont été mal gérés. A quoi une partie de l'argent pour les actions de la MGIEN a-t-elle servi réellement ?

Le SNCA e.i.L a toujours dénoncé l'absence de transparence dans la gestion administrative et financière de la MGIEN. Dans le même temps, il insiste sur la nécessité de cette structure et de sa spécificité au sein du Système éducatif.

En juillet 2005, au cours de deux audiences au Ministère de l'Education Nationale, cette question a été encore évoquée par le SNCA e.i.L, ainsi que celle des fonds européens dans la mesure où le Plan pluriannuel prend fin en 2006.

Les services de l'Etat ont répondu que sur ce sujet ils n'étaient « pas inertes » ...

Le futur immédiat

On attend, on écoute, on observe ; et que voit-on venir ? **Encore des difficultés !!!**

Que voit-on venir ? **Encore des licenciements de personnels** à la rentrée 2005. N'ayons pas peur des mots : il convient d'appeler cela des licenciements ; quand un salarié du secteur privé voit son contrat de travail à durée déterminée non renouvelé, on n'a aucune difficulté à parler de licenciement. Une bonne fois pour toutes, cessons l'hypocrisie. La différence entre le salarié du privé précaire avec celui du secteur public, c'est qu'en règle général, celui du secteur privé perçoit dans des délais relativement brefs des allocations qui lui permettent de vivre, ce qui est loin d'être le cas dans le secteur public. Quant à celles et ceux qui restent, l'aggravation de la précarité avec des contrats de travail de plus en plus courts, l'aggravation des conditions de travail liées aux restrictions budgétaires des actions leur sont réservées.

C'est dans l'Académie de VERSAILLES que les personnels de la MGIEN semblent être les mieux considérés, et pour cause ! Ils tiennent à leurs emplois et certains le disent, et le montrent, et continueront à le faire ! **Ils ne braderont pas leur dignité.** Ce sont des travailleurs qui font valoir leurs droits, et qui luttent pour en obtenir d'autres.

Et ils sont bien décidés à en obtenir d'autres !

Puissent leur détermination et leur exemple inspirer d'autres collègues !

La détermination est intacte, le besoin de ne pas se laisser faire s'exprime librement.

Une certitude et un engagement : les personnels de terrain, absolument étrangers aux décisions prises sur le plan administratif et financier, n'ont pas à payer les erreurs qu'auraient commises les personnes en charge de prendre ces décisions !

Le mépris des uns, le combat des autres

Le mépris prend différentes formes, selon les circonstances.

Mais face au mépris sous ses différentes formes, il y a le combat de quelques uns. Alors, quand il y a combat, quand il y a résistance, il y a Espoir.

ET FACE A L'ESPOIR, LE MEPRIS A PEU DE CHANCE.

Dans notre cas, le mépris, c'est avant tout celui qui consiste à ne pas respecter, et cela volontairement, les Lois de la République, fondement du Contrat Social. C'est prétendre que le plus grand nombre serait soumis à la Loi alors que quelques uns pourraient l'outrepasser ou l'ignorer.

Dans notre cas, le mépris, c'est jeter à la rue du jour au lendemain des femmes et des hommes qui furent des Maîtres de l'Ecole Républicaine pendant souvent de nombreuses années. Il faut sentir, en fin d'année et en début d'année scolaire, devant les Rectorats, la souffrance de ces collègues qui viennent pour le dossier chômage. On parle souvent des licenciements du secteur privé. Les médias se saisissent de ces affaires, comme celle récemment d'une célèbre marque de matériels informatiques. En septembre 2005, ce sont des milliers de contractuels de l'Etat qui ont été mis au chômage par un Gouvernement « Cap sur l'Emploi ». Les emplois occupés par ces personnels n'étaient pourtant pas fictifs mais bien réels et utiles à la Nation. Car on en viendrait même à culpabiliser ces collègues d'avoir été recrutés ! Cette affaire, c'est des dizaines de fois l'affaire de cette fameuse marque. Et cet évènement a été mis de côté. Pourtant, ce sont des milliers de familles qui ont été touchées. Et les allocations chômage qui n'arrivent pas : il faut souvent des mois pour que ces versements soient effectués. Quel scandale !

Dans notre cas, le mépris, c'est de constater que la Loi visant à transposer des règles communautaires à la Fonction Publique promulguée en juillet 2005 (Instauration d'un CDI dans la Fonction Publique) met hors jeu les personnels de la MGIEN.

Dans notre cas, le mépris, ce sont les propos entendus comme ceux qui consistent à faire croire que ce pourrait être pire, que dans l'Académie de VERSAILLES par exemple, les personnels contractuels de la MGIEN ont de « la chance » de signer des contrats de 12 mois et de bénéficier de l'ISOE Part Fixe et de l'Indemnité ZEP... Mais ils ont lutté pour cela et continueront à le faire ! Mais LA SITUATION DE CES PERSONNELS EST « NORMALE » : CE SONT LES AUTRES SITUATIONS QUI NE LE SONT PAS, LA OU LES DROITS LES PLUS ELEMENTAIRES SONT BAFOUES, LA OU LA LOI N'EST PAS RESPECTEE !!

N'oublions pas que certains enseignants-coordonateurs de l'Académie de VERSAILLES, se sont laissés convaincre en juin 2004, au moment de la crise, de quitter la MGIEN pour rejoindre d'autres structures de l'Education Nationale. Ils sont aujourd'hui dans de grandes difficultés puisque certains n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions.

Le SNCA e.i.L avait conseillé de n'accepter aucun poste hors MGIEN et l'a rappelé en septembre 2005.

Une administration autiste ou déboussolée ?

Concernant encore l'Académie de VERSAILLES, les enseignants-coordonateurs ont reçu récemment (19 octobre 2005) un bien étrange courrier électronique de leur hiérarchie, avec en fichier joint le document rédigé par des collègues de la MGI EN de l'Académie d'ORLEANS-TOURS sur la situation de la MGI EN. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur les motivations de l'Administration qui s'approprie ainsi des documents dont elle n'est pas l'auteur.

Le mépris, c'est le silence assourdissant de cette Administration et l'absence de réponse aux demandes d'audiences et aux courriers envoyés. Dans l'Académie de VERSAILLES, une Plate-forme revendicative Intersyndicale (SNCA e.i.L, FSU, CGT, SGEN-CFDT) a été rédigée et envoyée au Recteur en septembre 2005 (vous la trouverez sur le Site du SNCA e.i.L rubrique MGI EN), assortie d'une demande d'audience à laquelle aucune réponse n'a été faite. Suite à la mobilisation des personnels en mai et juin 2004, un Groupe de Travail Intersyndical a été impulsé en 2004 - 2005 ; mais, deux mois après la rentrée, il n'a toujours pas été réactivé pour 2005 - 2006.

Le SNCA e.i.L., en date du 21 octobre 2005, a alerté par courrier le Premier Ministre de la situation de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale et a fait paraître un communiqué de presse le 22 octobre 2005.

Le mardi 8 novembre 2005, une réunion Intersyndicale nationale de la MGI EN se tiendra à PARIS. Le SNCA e.i.L y participera et appelle les personnels à venir faire entendre leur voix. L'heure et le lieu seront précisés ultérieurement.

Le SNCA e.i.L. aux cotés des personnels

Le SNCA e.i.L soutient tous les personnels de la MGI EN en lutte, et plus particulièrement ceux de l'Académie de VERSAILLES et de l'Académie d'ORLEANS-TOURS. Qu'ils ne se sentent pas seuls : c'est ensemble que nous avançons.

Le SNCA e.i.L appelle les organisations syndicales, les personnels de la MGI EN, les associations proches de la MGI EN, les personnels de l'Education Nationale et les citoyens à se mobiliser pour que les crédits alloués à la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale puissent lui permettre dans les années à venir de maintenir les emplois, et de mettre en place des actions pour les jeunes en difficulté à la hauteur de ce qui est nécessaire pour que tous les jeunes sortis sans qualification de l'Ecole puissent la réintégrer et y réussir.

Le SNCA e.i.L demande au Premier Ministre et au Ministre de l'Education Nationale, de prendre la mesure de ce dossier, et d'organiser rapidement des possibilités larges de titularisation pour ces personnels dévoués, compétents, menacés de chômage pour certains, déjà sans emploi pour d'autres, après des années de bons et loyaux services effectués dans des conditions pénibles, et souvent marginalisés au sein de l'Institution scolaire.

Face au mépris, aux menaces, à la résignation sous toutes ses formes,
il y a la détermination, la sincérité, le courage.
Il y a le combat de quelques uns,
JUSQU'AU BOUT.

22 Octobre 2005

Le Bureau National du SNCA e.i.L.

Pour le dossier de la MGI EN, appelez au 06.81.82.45.15 ou 06.10.64.34.09

NB : Il serait utile de nous envoyer des informations, des articles, que nous diffuserons sur le Site du SNCA e.i.L, anonymement si nécessaire.